



*Reconnue d'utilité publique
par décret du 13 mai 1998.*

Brèves n°108

Oct. 2020

« nos amies les chauves-souris »

Notre **Cycle d'Education à l'Environnement**, organisé en liaison avec le Conseil départemental des Yvelines, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale 78 et la Direction départementale de la Cohésion sociale 78, propose un nouveau thème pour son concours de l'année scolaire 2020-2021 :

« nos amies les chauves-souris »

Dans le cadre de la préparation à notre **jeu-concours**, les enseignants, les responsables et animateurs des accueils de loisirs, les éducateurs, ont suivi début octobre une formation à la Ferme du Manet de Montigny-le-Bretonneux.

De nombreux documents leur permettront d'aider les participants à compléter une **nouvelle grille de mots**, avec le soutien fidèle du journal « Toutes les Nouvelles », qui leur proposera chaque semaine à partir de janvier une courte explication, mais aussi à réaliser **une œuvre** de 50 x 65 cm.

Les individuels de 5 à 15 ans pourront comme chaque année également participer en téléchargeant le bulletin sur notre site internet dès le 7 janvier, date du lancement officiel du jeu-concours.

Le concours durera trois mois **du 7 janvier au 7 avril 2021**.



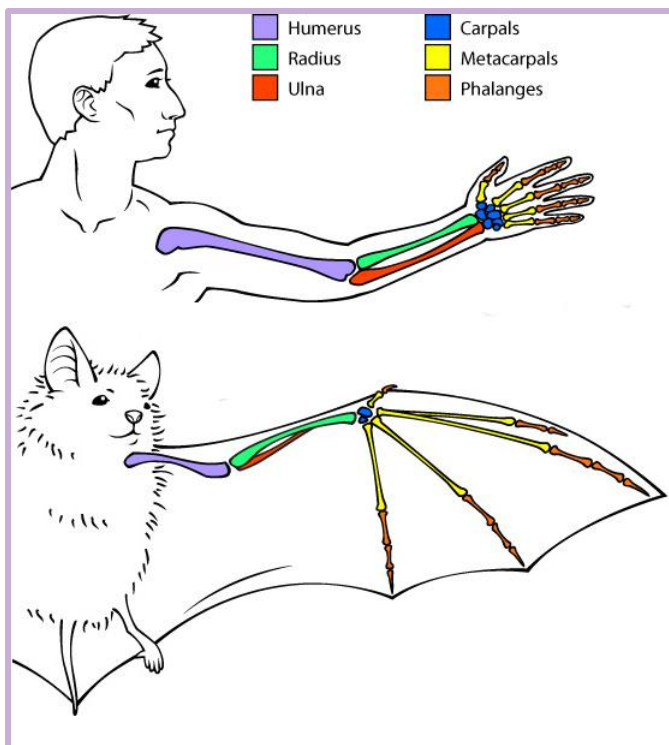
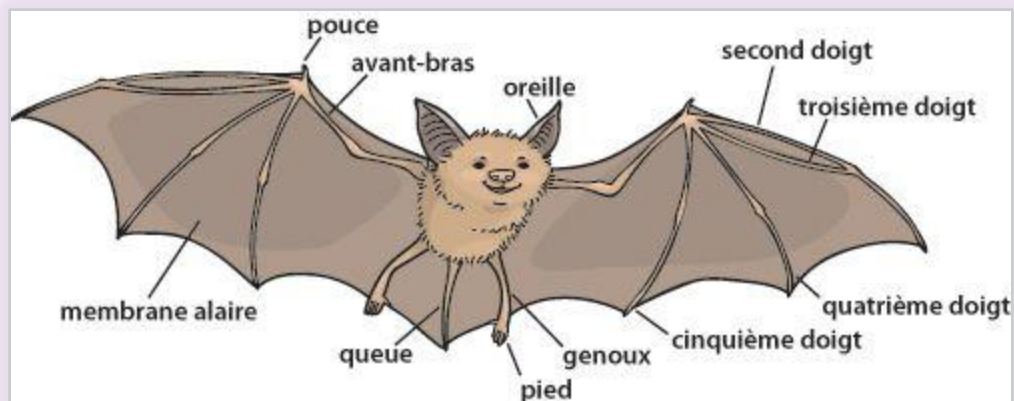
Lien vers notre formation :

<https://www.yvelines-environnement.org/cycle-deducation-a-lenvironnement/>

Yvelines Environnement - 20 rue Mansart - 78000 Versailles

01 39 54 75 80 * yvelines.environnement@orange.fr - <https://www.yvelines-environnement.org>





Nombreuses documentations que vous retrouvez sur notre site :

<https://www.yvelines-environnement.org/cycle-deduction-a-lenvironnement/>



Pour la première fois en 2020, la **Protection judiciaire de la jeunesse** a souhaité sensibiliser des mineurs délinquants à l'environnement et c'est à ce titre qu'**Yvelines Environnement** a été sollicitée par l'Unité Éducative du service du Tribunal de Versailles.

**Ce service met en place un stage de citoyenneté,
une mesure éducative alternative à une peine d'emprisonnement.**

Yvelines Environnement a alors pris contact avec une association habituée au public des adolescents, l'**Association « De l'Enfance à l'Adolescence »** qui intervient depuis plus de 11 ans dans les établissements scolaires pour le bien-être des adolescents et l'amélioration du climat scolaire, dont la Présidente est notre Secrétaire générale, Pascale Gautheret.

En février dernier, ce sont 8 jeunes de 14 à 18 ans (7 garçons, 1 fille) qui ont bénéficié de ce stage. Pascale nous partage ce qu'elle a vécu auprès de ces jeunes délinquants :

« Nous étions dans une pièce sans une fenêtre et nous disposions de deux heures. Je devais sensibiliser ces jeunes, tous urbains, à l'environnement : le défi était grand.

J'ai décidé de partir d'eux, de leur personne et de les valoriser tous, comme éléments de la nature, chacun unique (comme le sont les flocons de neige) et de les interroger sur ce qu'ils connaissaient de la nature. Tous avaient eu un animal de compagnie qu'ils avaient beaucoup aimé. J'ai engagé alors une discussion sur la qualité des relations entre l'homme et l'animal. Les émotions et les sentiments ont alors circulé. Puis photos à l'appui, grâce à un power-point, j'ai pu leur présenter des animaux que je trouve exceptionnels, comme Peyo, ce cheval qui apporte de la joie dans les hôpitaux et les EPADH qu'il visite, ou encore cet orang-outan qui a tenté de sauver de la noyade un homme, ou encore Histoire, ma chienne qui est venue me demander de l'eau en m'apportant sa gamelle pour pouvoir arroser ses petits un jour de canicule, et qui a même arrosé les deux petits morts enterrés dans un buisson.

À nouveau, les émotions et les sentiments ont circulé.

Des mots comme communication, entraide, empathie ont été prononcés par les jeunes, avec sens et respect.

Et puis, j'avais préparé une pause gourmande, avec du chocolat bio-équitable pour faire le lien avec ce que nous donne la nature et le travail de l'Homme.

Et nous avons terminé avec quelques exemples de la loi qui visent à protéger l'environnement du quotidien et des exemples de jeunes de leur âge, véhiculés par les réseaux sociaux, qui se mobilisent pour sauver la nature et le cadre de vie, même quand il est urbain.

Je sentais mon auditoire très à l'écoute mais je voulais connaître le ressenti personnel de chacun et je leur ai demandé de me faire leur bilan personnel.

Je vous laisse découvrir leurs écrits : >>>

Merci
 J'apprécie certains bien

Bonne
 7/10 Continuation

J'ai bien aimé cette intervention
 car cela nous a permis de nous
 sensibiliser à ce qui se passe
 autour de nous comme la
 nature par exemple.

Ça m'a appris des choses
 OUVERT les yeux

Merci, Madame
 pour cette intervention.



BIEN POUR LA
 NATURE

✓ ET
 POUR NOUS

c'était bien.

8
 10

Certains cool de parler
 de
 la nature je m'en
 sent
 bien

certains un peu trop long
 les j'aime beaucoup se que vous
 faite !!!

Merci Madame

dédicace MOMO
 785




c'était bien, intéressant
 J'ai appris des choses que
 je ne connaissais pas.

Merci d'être venue pour
 nous !!

j'espère

Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire : les partenaires s'engagent



Le Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire vise à réunir l'ensemble des parties prenantes, tout au long de la chaîne alimentaire, pour réduire de moitié le gaspillage alimentaire à l'horizon 2025. De nombreux partenaires s'engagent aux côtés de l'État pour relever ce défi.

Un bilan du Pacte 2017-2020 est en cours de réalisation par la Direction générale de l'alimentation. Il permettra de faire le bilan du degré de réalisation des engagements de l'État et des partenaires, et de se concerter sur la suite à apporter au Pacte après 2020.

À télécharger :

[Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire 2017-2020 \(PDF, 346.6 Ko\)](#)





*165 associations de la Région Nouvelle Aquitaine
vous offrent un fascicule pour dénoncer l'éolien.*

Retrouvez-le sur notre site en cliquant sur ce lien :

https://www.yvelines-environnement.org/wp-content/uploads/2020/09/2020.09-_-Dossier-l%C3%A9olien-et-les-%C3%A9lus-_-FED.pdf



Le Dossier Éolien

Toujours au cœur des préoccupations d'Yvelines Environnement, dans le cadre de la protection des paysages, des sites, de la population, ... le dossier de l'éolien.

Des questions demeurent et se répètent :

- A quoi ça sert vraiment ?
- Quels bilans énergétique et économique ?
- Quel impact réel sur l'environnement, les paysages et le Patrimoine culturel ?
- Quel bilan écologique pour l'avenir des espèces ?
- Que deviendront ces forêts de pylônes et les centaines de milliers de m3 de béton ?

- Que demandent les habitants et les touristes ?
- A quand une comparaison officielle objective des sources d'énergie ?
- Que disent les élus du Peuple ?
- Et bien d'autres interrogations restées sans réponse...

Lien vers notre site :

<https://www.yvelines-environnement.org/le-dossier-eolien/>



Sauvons la Tournelle !

Contrairement à la promesse orale faite aux riverains et à son engagement écrit auprès de tous les Septeuillais et Septeuillaises suite à la réunion publique du 26 février dernier, le Maire de Septeuil a validé en date du 16 octobre 2020 le permis de construire pour le projet des logements sociaux.

Les recommandations du Commissaire Enquêteur, dans l'enquête publique portant sur la révision du PLU ci-dessous, n'ont donc pas été entendues par la Mairie :

« Je conseille à la commune d'associer à l'avenir davantage ces associations et les habitants de la commune dans le cadre d'une concertation structurée (travail en commissions, réunions publiques, publications dans le bulletin municipal), sur la base de documents de travail, et en traçant dans des comptes rendus les propositions et arguments échangés et les solutions retenues. Une réelle concertation en amont et avant les délibérations en conseil municipal sur un projet tel qu'un PLU permet en général d'obtenir une plus large adhésion et appropriation de l'ensemble des acteurs, associations et habitants de la commune. »

(Enquête publique N° E19000116/78)

<https://www.yvelines-environnement.org/sauvons-la-tournelle/>



NOS FORÊTS



L'ONF vous informe :

➤ **la forêt domaniale de Bois d'Arcy :**

<https://www.yvelines-environnement.org/en-foret-domaniale-de-bois-darcy/>

➤ **la forêt domaniale de Fausses-Reposes :**

<https://www.yvelines-environnement.org/onf-fausses-reposes/>

➤ **la forêt domaniale de Marly :**

<https://www.yvelines-environnement.org/en-foret-de-marly/>

➤ **la forêt domaniale de Port-Royal :**

<https://www.yvelines-environnement.org/foret-domaniale-de-port-royal/>

➤ **la forêt domaniale de Rambouillet :**

<https://www.yvelines-environnement.org/rambouillet/>

➤ **la forêt domaniale de Saint-Germain :**

<https://www.yvelines-environnement.org/foret-domaniale-de-st-germain/>

➤ **la forêt domaniale de Versailles :**

<https://www.yvelines-environnement.org/onf-versailles/>



« Un tribunal dédié à la maltraitance animale »

Nous souhaitons faire référence à un article du 14 octobre de notre partenaire « Toutes les Nouvelles » qui a particulièrement retenu notre attention :

*Un habitant d'Elancourt, amoureux des animaux depuis toujours, a lancé sa **pétition en ligne** pour la création d'un tribunal consacré à la maltraitance animale et également pour la transposition au Code pénal de l'article L.214 du Code rural qui explique que « les animaux sont des êtres sensibles, comme les hommes ».*

*Pour signer sa pétition,
RDV sur le site internet mesopinions.com :*

<https://www.mesopinions.com/petition/animaux/creation-tribunal-animaux/105405>



LA DURÉE DE VIE DES DÉCHETS UNE FOIS ABANDONNÉS SUR LE SOL...

